

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2983 - VENDREDI 4 AOÛT 2017

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les sénatoriales fixées au 31 août 2017

En vue de clore le processus électoral enclenché depuis le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, le gouvernement a publié deux arrêtés fixant au 16 août l'ouverture de la campagne et au 31 août 2017 l'élection des sénateurs.

« La campagne électorale relative à l'élection des sénateurs scrutin du 31 août 2017 est ouverte le

16 août 2017 et close le 29 août 2017 à minuit, sur toute l'étendue du territoire national », indique l'arrêté du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Le deuxième arrêté précise que la période de dépôt des dossiers de candidatures à l'élection des sénateurs court du 4 au 14 août à minuit et sou-

ligne : « Tout candidat à l'élection des sénateurs se trouvant dans une situation d'inéligibilité, doit présenter une lettre de démission actée par l'autorité compétente ou un acte attestant de sa mise en disponibilité à l'égard de son employeur ».

Page 2

AGRO-INDUSTRIE

Eco-Oil énergie pour de nouvelles perspectives de développement

Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, le directeur du développement et projets, Magloire Nzoloufoua parle du comportement des produits Eco-Oil énergie sur le marché et de l'extension des points de vente à travers le pays.

« Au regard du potentiel de terres exploi-

tables disponibles au Congo, les perspectives sont très encourageantes. La volonté d'Eco-Oil énergie, sous la conduite de son PDG, est de s'affirmer comme entreprise leader de l'agro-industrie au Congo », a-t-il déclaré.

Page 3



TOURISME

La tutelle salue les avancées du gîte touristique du village Sossi

En visite de travail à Louvakou, dans le département du Niari, la ministre du Tourisme, Arlette Soudan Nonault a inspecté les sites touristiques, notamment la chute de Kikata susceptibles de valoriser la destination Congo au plan international.

Elle a salué à cette occasion, la collaboration entre son administration et le secteur privé pour atteindre cet objectif.

Page 16



La ministre du Tourisme et des loisirs exprimant sa satisfaction (Adiac)

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU RWANDA

La diaspora rwandaise au Congo a voté hier

Tout comme leurs compatriotes basés dans plusieurs pays à travers le monde, la diaspora rwandaise en situation régulière en République du Congo a exprimé hier son droit de vote dans les locaux de la représentation diplomatique de leur pays à Brazzaville.

Inscrits au nombre de 168 dans l'unique bureau de vote de la capitale congolaise, la majorité des électeurs est composée de jeunes

qui accomplissaient pour la première fois leur devoir civique.

« Les réfugiés vivant au Congo n'ont pas droit au vote s'ils sont encore sous le statut du HCR. Ceux qui ont déjà quitté ce statut et obtenu un passeport rwandais peuvent participer au scrutin », a expliqué Jean Baptiste Habyimana, ambassadeur du Rwanda au Congo. L'élection présidentielle rwandaise a lieu ce 4 août.

Page 6

SOMMAIRE

Coupe du Congo de Football
Cara et AC Léopards se qualifient pour la finale

Page 16

Législatives 2017
Liste des députés élus au second tour

Page 3

ÉDITORIAL

Majorité

Page 2

ÉDITORIAL

Majorité

La partie étant jouée sur le plan politique puisque l'Assemblée nationale et les Conseils locaux viennent d'être renouvelés, il convient maintenant d'observer avec la plus grande attention ce qui va advenir au sein de la majorité présidentielle. Sortie largement vainqueur du double scrutin qui vient de s'achever, celle-ci pourrait, en effet, connaître une véritable mutation, pour ne pas dire une révolution dans les semaines et les mois à venir.

Trois mouvements se combinent dans le moment présent qui devraient changer le visage du puissant ensemble sur lequel repose depuis pour une large part et depuis plusieurs décennies la stabilité politique de notre pays.

° Le premier mouvement est l'apparition, au sein du Parti congolais du travail, de groupes influents dont les ententes, ou les mésententes, joueront un rôle déterminant dans la conduite à venir de la majorité ; avec un enjeu majeur, plus ou moins avoué, qui est celui de la préparation du prochain scrutin présidentiel qui devrait se dérouler dans quatre ans.

° Le deuxième mouvement est l'émergence d'une génération de députés et de conseillers locaux qui se sont affranchis, ou qui entendent s'affranchir de la tutelle des anciens et qui, de ce fait, mettront tout en œuvre pour se faire, comme on dit, une place au soleil dans les instances du parti ; ce qui présage d'âpres batailles à tous les niveaux de sa gouvernance.

° Le troisième mouvement est le développement, à la périphérie du PCT, de groupes d'élus plus ou moins organisés qui revendiquent leur indépendance par rapport à l'ex-parti unique sans pour autant se démarquer de la majorité présidentielle qu'ils appuieront aussi souvent que nécessaire, notamment dans le vote des lois qui seront soumises au Parlement.

En bonne logique et si l'on en croit les rumeurs qui courent désormais dans la sphère politique, les nouvelles instances du Parti congolais du travail convoqueraient rapidement un congrès. L'on devrait donc en savoir plus très rapidement sur les sujets évoqués ici de façon succincte.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNATORIALES 2017

Publication des arrêtés fixant la période de campagne et la date du scrutin

Le ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local a publié le 2 août à Brazzaville, les décrets fixant la période de la campagne électorale relative à l'élection des sénateurs, scrutin du 31 août, ainsi que celui arrêtant la date de dépôt des dossiers de candidature.

Arrêté n° 5381 MIDDLE-CAB

Fixant la période de dépôt des dossiers de candidature aux élections sénatoriales, scrutin du 31 août 2017

Le Ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 09-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale, telle que modifiée et complétée par les lois n° 5-2007 du 25 mai 2007, 9-2012 du 23 mai 2012, 40-2014 du 1er septembre 2014, 1-2016 du 23 janvier 2016 et 19-2017 du 12 mai 2017 ;

Vu le décret n° 2003-326 du 19 décembre 2003 relatif à l'exercice du pouvoir réglementaire ;

Vu le décret n° 2016-34 du 1er février 2016 fixant l'organisation, le fonctionnement de la commission nationale électorale indépendante et les modalités de désignation de ses membres ;

Vu le décret n° 2016-168 du 30 avril 2016 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2017-19 du 16 février 2017 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n° 2017-270 du 31 juillet 2017 portant convocation du corps électoral pour l'élection des sénateurs ;

Arrête :

Article premier : La période de dépôt des dossiers de candidature à l'élection des sénateurs, scrutin du 31 août 2017, s'ouvre le 4 août 2017 et sera close le 14 août 2017 à minuit.

Arrêté n° 5382 MIDDLE-CAB

Fixant la période de la campagne électorale relative à l'élection des sénateurs Scrutin du 31 Août 2017

Le Ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du Développement local

Vu la Constitution

Vu la loi n° 09-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale, telle que modifiée et complétée par les lois n° 5-2007 du 25 mai 2007, 9-2012 du 23 mai 2012, 40-2014 du 1er septembre 2014, 1-2016 du 23 janvier 2016 et 19-2017 du 12 mai 2017.

Vu le décret n° 2003-326 du 19 décembre 2003 relatif à l'exercice du pouvoir réglementaire ;

Vu le décret n° 2016-34 du 1er février 2016 fixant l'organisation, le fonctionnement de la commission nationale électorale indépendante et les modalités de désignation de ses membres ;

Article 2 : Tout candidat à l'élection des sénateurs fait une déclaration légalisée, en quatre exemplaires, comportant : Ses nom (s) et prénom (s), date et lieu de naissance, domicile, profession, grade et fonction ; Un extrait d'acte de naissance ; Quatre (04) cartes de photographie d'identité et le logo choisi pour l'impression des bulletins uniques de vote et affiches électorales ; Un curriculum vitae certifié sur l'honneur ; Un spécimen de signature ; Un extrait de casier judiciaire volet n° 2 Un certificat de nationalité : Une déclaration de moralité fiscale ; Le nom du parti ou du mouvement politique auquel il appartient ou le statut d'indépendant ; L'indication de la circonscription électorale à laquelle il appartient ; Un récépissé de versement au Trésor public d'un cautionnement d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500. 000) francs CFA, non remboursable, conformément à l'article 75 nouveau de la loi électorale.

Article 3 : Tout candidat à l'élection des sénateurs se trouvant dans une situation d'inéligibilité, doit présenter une lettre de démission actée par l'autorité compétente ou un acte attestant de sa mise en disponibilité à l'égard de son employeur.

Les dossiers sont déposés à la Direction générale des affaires électorales

Article 4 : Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 2 août 2017

Raymond -Zéphirin Mboulou
Les Dépêches de Brazzaville

Vu le décret n° 2016-168 du 30 avril 2016 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2017-19 du 16 février 2017 relatif aux attributions du Ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2017-270 du 31 juillet 2017 portant convocation du corps électoral pour l'élection des sénateurs ;

Arrête :

Article premier : La campagne électorale relative à l'élection des sénateurs scrutin du 31 août 2017, est ouverte le 16 août 2017 et close le 29 août 2017 à minuit, sur toute l'étendue du territoire national.

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera

Fait à Brazzaville, le 2 août 2017

Raymond- Zéphirin Mboulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodríguez Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les résultats du second tour

BRAZZAVILLE

Makélékélé 3 : Boudzika Bonaventure (CDR)
 Poto-Poto 1 : Kourissa Jean De Dieu (PCT)
 Mougali 1 : Mouagni Aimé Heydvert (CPR)
 Mougali 3 : Moussodia Jean Didace Médard (PULP)
 Ouenzé 2 : Ondzé Dominique (PCT)
 Ouenzé 3 : Oyo Romi (PCT)
 Ouenzé 4 : Ngouamba Ninon Patchel (Indépendant)
 Madibou : Malonga Nicolas Jean Jacques (Indépendant)

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Lékana : Ngilibali Ghislain (Indépendant)
 Djambala 2 : Ngoulou Boniface (DRD)
 Mbon : Ngantsélé Alphonse (Indépendant)

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

Sembé : Ndouane Dambert René (PCT)

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Impfondo 2 : Dolama Virginie Euphrasie (PCT)
 Dongou : Mania Venance (PCT)
 Epéna 2 : Bongouambé Mobobo Macaire (PCT)

DÉPARTEMENT DU POOL

Loumou : Miabanou Josué (CRPD)
 Boko : Kouloumbou Marie Jeanne (PCT)
 Kinkala 1 : Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes (PRL)

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Madingou 2 : Ngambélé Auguste (Indépendant)
 Mouyondzi : Boussi Ngouari Michel (MLC)
 Bonko Songho : Mbanzoulou Eugène (PCT)
 Mfouati : Dzomono Macaire (Indépendant)
 Kayes : Nkouka Jean (PCT)
 Nkayi 1 : Boudounga Alphonse (UPADS)
 Nkayi 2 : Dilou Ngoma Samuel (CRPD)

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU

Zanaga : Mbani Marcel (PCT)
 Komono : Tsiba Jean Apollinaire (UPADS)
 Mayéyé : Mouhoumounou David Benoit : (PCT)
 Bambama : Tsoumou Moukassa Adrien (UPADS)
 Sibiti 2 : Kingnoumbi Kia Mboundou Joseph (La Chaîne)

DÉPARTEMENT DU NIARI

Moungoundou sud : Litengo Kongo Simon (MAR)
 Londéla Kaye : Ngouala Antoine (PCT)
 Mossendjo 2 : Tsoumou Yves (Indépendant)
 Mbinda : Mouanza Pierre (DRD)
 Motamba : Lassini Binkindou Justice (Indépendant)
 Moungoundou nord : Biyo Jean Bruno (DRD)
 Kimongo : Mounda Jean Jacques (PCT)
 Kibangou : Ndzamba Bienvenu Victor (UPADS)
 Mayoko : Léyinda Pascal Alain (UPADS)
 Divénié : Nkouka Manganga Marianne (PCT).

DÉPARTEMENT DU KOUILOU

Hinda : Sounda Jean Aimé (RDPS)
 Tchiamba Nzassi : Makosso Christian Ernest (PCT)

DÉPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

Loumoumba 2 : Bissouta Mabounda Aloïse (PCT)
 Mvmoumvou 2 : Tchinioumba Paul (PCT).

INTERVIEW

Justin Magloire Nzouloufoua : les produits Eco-Oil énergie se comportent bien sur le marché, malgré la concurrence

Société anonyme de droit congolais œuvrant dans l'agro-industrie, Eco-Oil énergie S.A lançait, il y a peu, ses premiers produits commerciaux à Brazzaville et à Pointe-Noire. En vue de se faire une idée de cette phase commerciale, Les Dépêches de Brazzaville se sont rapprochées de la direction commerciale de cette société dirigée par Claude Wilfrid Etoka. Dans la présente interview, Magloire Nzouloufoua, directeur commercial et marketing, et Eric Raulet, directeur du développement et des projets, parlent de l'esprit des produits sur le marché, des perspectives de l'entreprise, mais aussi des défis que celle-ci doit relever pour devenir leader dans l'agro-industrie.



Justin Magloire Nzouloufoua (photo adiac)

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Il y a quelques mois, Eco-Oil énergie S.A lançait sa phase commerciale, quels types de produits les clients peuvent-ils se procurer dans ces shops ?

Justin Magloire Nzouloufoua (J.M.NZ) : L'achalandage de nos shops porte sur les huiles raffinées Sangha Palm et Huilka, mais aussi sur l'huile de palme brute Sangha Palm, présentées dans des formats allant de 0.25cl, 0.50 cl, 1L, 5L et 10L.

Notre ambition de dynamiser les actifs d'antan étant grande, nous lancerons d'ici à la fin de l'année, la margarine Sangha Palm, produite à Ouesso, et à moyen terme, les jus de la vallée du Niari, l'huile d'arachide raffinée Huilka, l'huile de soja Huilka, produits à partir de notre usine de Kayes. Également, nous comptons produire à Ouesso, Owando et Makoua, la pâte à tartiner ainsi qu'une gamme de produits en plastique.

L.D.B : Comment se comportent vos produits sur le marché ?-

J.M.NZ : Nos produits se comportent bien sur le marché. Malgré la forte présence de différents types d'huile, les Congolais commencent à bien différencier ces huiles et à faire le meilleur rapport qualité/prix. A ce jour, notre produit phare, qui est l'huile de palme brute, est très apprécié, et commence à bien intégrer les habitudes des Congolais, dans la cuisson d'un certain nombre d'aliments, parmi lesquels le saka saka, le haricot, voire la friture. C'est pour cela qu'elle participe à

hauteur de 53% de notre chiffre d'affaires en évolution.

L.D.B : Est-ce autant dire que les prix proposés sont accessibles à toutes les bourses ?

J.M. NZ : Nous avons fixé ces prix en tenant compte du pouvoir d'achat des Congolais. Ils sont donc accessibles à tous. L'objectif d'Eco-Oil Energie est clair : satisfaire les consommateurs congolais conformément à ce que disait le président de la République, son Excellence Denis Sassou N'Guesso : « un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit, n'est pas un peuple libre ».

Dans cette perspective, Eco-Oil énergie emboîte le pas pour faire que le peuple recouvre sa liberté de consommation à travers des produits du terroir à des prix acceptables.

LDB : Jusqu'à ce jour, Eco-Oil n'a ouvert ses agences commerciales qu'à Brazzaville et Pointe-Noire, n'a-t-elle pas l'intention de couvrir tout le pays ?

J.M.NZ : Notre société a pris la résolution de créer des Points de vente (PDV), que nous appelons Shop Eco-Oil, pour être plus proche des clients. Notre but est de couvrir tous les départements afin que nos produits soient toujours disponibles sur le marché et plus proches des consommateurs. Nous nous attelons à améliorer la vente sur toute l'étendue du territoire, par le biais de nos distributeurs agréés.

C'est dans cet objectif que nous allons ouvrir, le 19 août prochain, un point de vente à Dolisie.

L.D.B : hormis les filières huile et jus de fruit qu'elle développe actuellement, votre société n'envisage-t-elle pas d'autres filières ?

Eric Raulet (E.R) : Eco-Oil Energie, au travers de son programme ECO PLUS, propose aux exploitants agricoles, un appui à la culture de plusieurs filières, jusqu'au rachat de la récolte. Les efforts sont actuellement concentrés sur le développement des cultures palmiers à huile et arachides. Nous prenons aussi en compte le cacao, l'hévéa, le café, le maïs, le soja et le tournesol. Plusieurs centaines d'exploitants agricoles nous ont déjà consultés pour intégrer le programme.

L.D.B : Quelles sont les perspectives d'Eco-Oil énergie ?

E.R : En tant que Directeur du développement et des projets, je peux vous confirmer que les perspectives sont très encourageantes, au regard du potentiel de terres exploitables disponibles au Congo, évaluées à plus de 10 millions d'hectares cultivables. Il faut ajouter à cela les conditions climatiques favorables.

Les prévisions de croissance à deux chiffres, démontrent la volonté d'Eco-Oil énergie et de son PDG, Claude Wilfrid Etoka, de s'affirmer comme entreprise leader de l'agro-industrie au Congo. A travers cette croissance, notre société est en phase avec le plan présidentiel « l'Economie en marche », et participe activement à la diversification de l'économie, afin de contribuer efficacement à la baisse des importations des produits agro-alimentaires.

L.D.B : Il y a quelques jours, Eco-Oil énergie a fait venir un consortium d'experts africains, qu'en était-il exactement ?

J.M.NZ : Il a été question de faire un diagnostic organisationnel à travers une évaluation des ressources humaines en terme d'adéquation, de profil du travailleur par fonction ; d'identifier les cycles de gestion pertinents et la cartographie du business process. Il s'est agi aussi d'évaluer la qualité et la pertinence des outils de gestion ; de réadapter l'existant à ce qui est à faire dans le futur. D'autres modules de formation suivront dans un court terme.

L.D.B : Que vise votre société à travers ce diagnostic organisationnel ?

J.M.NZ : Pour Eco-Oil, l'ambition majeure de cet atelier qui va se poursuivre très prochainement, c'est d'être en mesure d'organiser un système d'information performant, à la hauteur des ambitions de notre entreprise.

Propos recueillis par Firmin Oyé

OUESSO

De nombreux petits métiers fleurissent grâce à l'électricité de Liouesso

Les avenues et rues de la deuxième ville économique du Congo sont de plus en plus animées, avec l'ouverture nuit et jour des commerces, des cybercafés et services informatiques, des ateliers tous azimuts. Cet essor accéléré, la ville le doit en partie à l'électricité permanente produite par le nouveau barrage Liouesso.

L'électrification est un équipement collectif qui contribue à moderniser les conditions de vie, elle facilite la tâche de la population par le confort, la sécurité et le bien-être.

Depuis la mise en service officielle en mai 2017 du barrage Liouesso qui couvre en ce moment Ouessou et le district de Mokéko, la construction des équipements économiques a sensiblement augmenté notamment l'installation des pressings modernes, des salons de coiffure, des ateliers de menuiserie, de soudure, des ateliers de fabrication des meubles et œuvres d'art, de la mécanique, etc.

C'est le cas de Michel, 31 ans, propriétaire d'un atelier de fabrication de meuble depuis 2014. Michel nous raconte que grâce à l'électricité permanente fournie par Liouesso, il peut désormais travailler 24h/24, et utiliser des outils plus performants et rapides pour satisfaire la demande des clients.

Quant à Médard, la quarantaine

revolue, préfère vanter les retombées de son métier et le nombre des jeunes qu'il a pu embaucher dans sa menuiserie. « Aujourd'hui, ce travail m'a permis de bâtir ma demeure, d'avoir une épouse et de pouvoir prendre soin de mes enfants. Non seulement ça, j'ai huit jeunes et cinq apprentis qui travaillent avec moi, que je paie par mois », a-t-il confié.

Tout comme les centaines des jeunes qui ont appris un métier, Juste Tom, gestionnaire d'un cybercafé, apporte énormément au développement et l'épanouissement des jeunes et élèves de Ouessou. « Grâce à l'électricité 24h/24, mon cyber est aussi ouvert jusqu'à tard », a témoigné ce jeune natif de la localité. En dehors de cette activité, Juste Tom organise des sessions de l'initiation à l'informatique à l'endroit de nombreux clients.

La modernisation de Ouessou, hormis son volume démographique, se traduit également par le développement du secteur formel



Des meubles fabriqués localement (Adiac)

avec l'installation de nombreuses banques et établissements de crédits, des stations-services, des pharmacies, ainsi que des agences de voyage et de tourisme.

Opération électricité pour tous à la Sangha

Le constat est confirmé par Roland Gadoua-Ikama, le chef de secteur de la Société nationale d'électricité (SNE) de la Sangha, qui a vu le nombre de ses abonnés tripler ces derniers mois,

passant de 1500 à 4130 clients. « Nous avons toute catégorie de consommateurs. Malgré les difficultés économiques actuelles, les PME et des unités de production se créent un peu partout à travers la ville », a-t-il déclaré.

En tant que producteur, c'est un sentiment de satisfaction, a renchéri Roland Gadoua-Ikama, indiquant que le taux de couverture en électricité n'est pas encore satisfaisant au vu des objectifs fixés par le gouvernement congolais.

Car, sur les 19,9 mégawatts disponibles, les villes de Ouessou et Mokéko n'en consomment qu'à peine 4,5 MW.

Les dirigeants de la SNE viennent de lancer une opération promotionnelle sur les frais de devis pour permettre à toutes couches sociales d'avoir accès à l'électricité. Ils projettent de lancer un projet de raccordement à la ligne électrique du district de Ngombé et de Pokola.

Fiacre Kombo

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

RELATIF À LA GRÈVE DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

Suite au mouvement de grève des agents du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville déclenché par l'Intersyndicale, en date du 1er août 2017, avec service minimum assuré, en rapport avec un préavis de grève datant du 27 juillet 2017, le Gouvernement de la République apporte des précisions sur les revendications contenues dans ledit préavis, en rapport avec :

- 1) le paiement des salaires ;
- 2) le règlement de la dette sociale ;
- 3) le calendrier de la paye des salaires des mois de mai, juin et juillet 2017 ;
- 4) les relations avec la tutelle administrative ;
- 5) la prise en compte des recommandations de l'audit financier et organisationnel.

En réponse à ces revendications, à ce jour,

- 1) s'agissant du paiement des salaires,

Le Gouvernement de la République a :

- payé les salaires du mois de mai 2017 en date du samedi 14 juillet 2017 ;
- payé les salaires du mois de juin 2017 en date du 02 août 2017 ;
- mis en traitement des salaires du mois de juillet 2017 pour un paiement prévu courant août 2017.

- 2) S'agissant de la dette sociale,

Le Gouvernement de la République a :

- mis en place une commission conjointe chargée de clarifier la situation du paiement de ces allocations familiales ;
- élaboré un agenda d'apurement de la dette sociale et le paiement des allocations des ayants droits après clarification de la situation ;
- suggéré à l'Intersyndicale de faire valoir les droits des agents et leurs ayants-droits en requérant une information judiciaire, afin d'établir les responsabilités de cette situation et réparer le préjudice causé.

- 3) S'agissant du calendrier de la paye des salaires des agents des établissements administratifs publics de santé,

Le Ministère de la Santé et de la Population fait régulièrement un plaidoyer auprès du Gouvernement pour le paiement des arriérés de salaires des agents, notamment ceux exerçant au Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville.

- 4) S'agissant des relations avec la tutelle administrative,

La communication avec la hiérarchie, concernant cette situation, a été permanente. En effet, depuis la nouvelle réorganisation de l'équipe dirigeante, au moins cinq réunions de concertations ont eu lieu entre la direction générale et l'Intersyndicale. Elles ont été organisées respectivement les 17, 20, 24, 26 et 28 juillet 2017. Les résultats issus de ces concertations sont :

- à la demande de l'Intersyndicale, la direction générale du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville a adressé des correspondances aux directions générales des Banques de la place, à ajuster les prélèvements effectués au titre du remboursement des dettes contractées par les agents du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville aux salaires effectivement payés, de telle sorte les montants prélevés correspondent aux échéances des salaires payés.
- L'Intersyndicale a désigné ses représentants à la commission chargée de travailler sur la dette sociale.

- 5) S'agissant de la mise en œuvre des mesures de l'audit,

Le Gouvernement de la République a commencé la mise en œuvre des recommandations, il s'agit entre autres de :

- la réorganisation de la direction générale du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville avec une lettre de missions précises ;
- la programmation courant mois d'août du comité de direction et du conseil d'établissement ;
- l'application des mesures d'orthodoxie financière et comptable ;
- la réorganisation du système de soins et de services hospitaliers.

Fait à Brazzaville, le 3 août 2017

Le Cabinet

L'Afrique en bref

AFRIQUE DU SUD-MALI

PRETORIA - Près de six ans après son enlèvement, le Sud-Africain Stephen McGown, 42 ans, kidnappé par Al-Qaïda avec trois autres touristes dans un hôtel de Tombouctou dans le nord du Mali, a été libéré fin juillet et a retrouvé sa famille en Afrique du Sud, a-t-on appris jeudi.

Interrogé sur les conditions de la libération de Stephen McGown, le ministre sud-africain de la Sécurité intérieure David Mahlobo a assuré que le gouvernement n'avait payé «aucune rançon».

Le 25 novembre 2011, un groupe d'hommes armés avait fait irruption sur la terrasse d'un hôtel fréquenté par des Occidentaux. Un Allemand avait tenté de résister et été tué. Le commando avait ensuite emmené M. McGown, ainsi que

deux autres touristes (un Néerlandais et un Suédois, tous deux libérés depuis). L'enlèvement avait été revendiqué par le groupe jihadiste Al-Qaïda au Maghreb islamique.

NIGERIA-JIHADISTES

KANO - Au moins six personnes ont été tuées mercredi dans un raid mené par le groupe jihadiste Boko Haram contre un village de l'Etat de l'Adamawa, au nord-est du Nigeria, a annoncé à l'AFP un porte-parole du gouvernement local. Un grand nombre de combattants de Boko Haram ont envahi le village de Mildu, près de la ville de Madagali (nord de l'Adamawa), cible récurrente de ces insurgés islamistes.

NIAMEY - Le président du Niger, Mahamadou Issoufou, a exhorté mercredi soir son armée à «tout mettre en oeuvre» pour libérer les 39 personnes - 33 femmes et 6 garçons - enlevés début juillet par Boko Haram dans un village du sud-est.

SOUDAN DU SUD-CONFLIT

JUBA - Au moins quatre civils ont été tués par des inconnus dans une embuscade tendue mercredi au Soudan du Sud sur la principale route reliant la capitale Juba à la frontière ougandaise, a déclaré un porte-parole militaire. L'attaque est la dernière en date sur cet axe fréquenté mais dangereux, emprunté notamment par des Soudanais du Sud qui fuient la guerre civile qui déchire depuis plus de trois ans leur pays pour se réfugier en Ou-

ganda ou par d'autres qui regagnent Juba.

GUINÉE-MANIFESTATION

CONAKRY - Des dizaines de milliers de partisans de l'opposition guinéenne ont manifesté mercredi à Conakry pour exiger du président Alpha Condé le respect d'accords politiques prévoyant notamment la tenue d'élections locales sans cesse repoussées, a constaté un journaliste de l'AFP. Des responsables de l'opposition, comme l'ex-Premier ministre Cellou Dalein Diallo et Pape Coly Kourouma, étaient en tête d'un cortège parti de Cosa, une banlieue de la capitale, et qui s'est conclu par un rassemblement de dizaines de milliers de personnes, devant le stade du 28 septembre, un itinéraire d'une dizaine de km.

AFP

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2^e Etage, Entrée 201
Av. de la liberté,
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél. : 06 989 06 06
République du Congo

PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com
raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)



BACHELIERS : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CYCLE ANGLAIS DU BACHELOR OF BUSINESS ADMINISTRATION (BBA) DE L'IFAM / PARIS

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes sont délivrés par nos partenaires européens.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

PRÉSIDENTIELLE AU RWANDA

Les Rwandais résidant au Congo ont voté la veille

Prévue pour le 4 août, l'élection présidentielle rwandaise a démarré le 3 août avec le vote des Rwandais de la diaspora. À Brazzaville, un seul bureau de vote a été installé à l'ambassade du Rwanda.

« Depuis 8 heures, la communauté rwandaise se présente ici avec enthousiasme. Nous avons enregistré beaucoup de jeunes qui votent pour la première fois. Jusqu'à présent, tout se passe dans le calme. Les Rwandais vivant à l'intérieur du Congo doivent effectuer le déplacement de Brazzaville pour venir voter », a indiqué l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean-Baptiste Habyalimana.

Au total, 168 électeurs ont été inscrits. Pour voter, l'électeur doit être muni soit d'une carte d'identité, soit d'un passeport en cours de validité, ou d'une carte consulaire délivrée par l'ambassade. « Les réfugiés vivant au Congo n'ont pas droit au vote s'ils sont encore sous

le statut du HCR. Ceux qui ont déjà quitté le statut de réfugié, et obtenu un passeport rwandais peut participer au vote », a précisé l'ambassadeur.

S'agissant des enjeux de cette élection, le diplomate rwandais a parlé de la continuité. « Le pays sort d'une période de post-génocide. Aujourd'hui, le Rwanda se développe grâce à la bonne gouvernance. L'unité des Rwandais est manifeste, il n'y a plus de discrimination ou de division. Tout le monde s'attelle au développement du pays, et les résultats sont palpables. La continuité c'est élire un président prêt à poursuivre le développement, la consolidation de l'unité au Rwanda et aussi l'intégration du Rwanda dans l'Afrique

pour le développement de notre continent ».

Avant d'accéder dans la salle transformée en bureau de vote, un décor tout à fait exceptionnel vous accueille à l'entrée (des vaches brossées sur un tableau). L'ambassadeur qui répondait aux questions des journalistes fait un petit commentaire : « L'image des vaches est le symbole de la prospérité, de la richesse du Rwanda, du développement, mais aussi de l'unité des Rwandais, parce que la vache représente l'unité et la solidarité entre les Rwandais ».

Dans le monde, ils sont quelque 44.000 à être appelés aux urnes. Le chef de l'Etat sortant Paul Kagamé qui entend briguer un autre mandat



Un Rwandais accomplissant son devoir civique (Adiac)

affronte Frank Habineza, le candidat du Parti démocratique vert (PDV) et le candidat indépendant Philippe Mpayimana. Le candidat élu à l'issue de cette présidentielle dirigera le Rwanda pour les sept prochaines années.

Yvette Reine Nzaba

DROITS DE L'HOMME

La Fiacat et l'Acat Madagascar disposées à accompagner l'État malgache

Sensibles aux questions des droits de l'homme, la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat) et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) Madagascar a mis en œuvre un projet visant à accompagner l'État dans la lutte contre la surpopulation carcérale et dans l'amélioration des conditions de vie des détenus

Le projet vise, en effet, à réduire la population carcérale en luttant contre la détention préventive abusive. Dans le cadre de l'exécution de ce projet, ces deux ONG ont organisé et animé récemment à Antananarivo un atelier réunissant des agents de l'administration pénitentiaire et judiciaire ainsi que des membres de la société civile. Cet atelier a permis de rédiger un guide sur les garanties judiciaires du détenu à l'usage des détenus et des bénévoles de l'Acat Madagascar, indique un communiqué de presse de la Fiacat.

« Ces bénévoles visiteront la prison d'Antanimora lors de la suite du projet afin d'identifier les cas de détention préventive hors délai ou injustifiés. Une fois ces cas identifiés, ils seront transmis aux avocats référents du projet qui les traiteront pour obtenir la libération, provisoire ou définitive, des prévenus détenus abusivement. Ce projet repose donc sur une collaboration étroite entre l'administration pénitentiaire, l'administration judiciaire et la société civile », commente le document. Cet atelier s'est déroulé au mo-

ment où les experts du Comité des droits de l'homme de l'ONU publiaient leurs observations finales suite à l'examen de Madagascar les 10 et 11 juillet derniers. Ces observations relèvent, entre autres, la question de la détention préventive abusive et des conditions de déten-



tion dans le pays. En effet, à la suite de l'examen de Madagascar, pour lequel le Centre des droits civils et politiques (CCPR Centre), la Fiacat et une coalition d'ONG malgaches dont l'Acat, ont soumis un rapport alternatif, le Comité des droits de l'homme des Nations unies a adopté ses Observations finales le 25 juillet 2017.

Ainsi, le CCPR Centre, la Fiacat et l'Acat Madagascar relèvent avec intérêt les recommanda-

tions adoptées concernant le recours à la détention préventive et les conditions carcérales (§ 35 à 38). Les experts du Comité des droits de l'homme de l'ONU recommandent en particulier à l'État Malgache de prendre des mesures afin de : s'assurer que la détention préventive reste soumise à des délais raisonnables ; identifier les cas de détentions illégales et ainsi remédier à la situation des personnes qui sont en détention préventive abusive ; s'assurer que les victimes de détentions préventives abusives sont dûment indemnisées. La Fiacat et son antenne locale à Madagascar se sont réjouies enfin de pouvoir accompagner l'État malgache dans la mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité des droits de l'homme avant d'être de nouveau examinées dans 5 ans. « Les experts se sont aussi dit préoccupés par les conditions de détention dans les prisons malgaches, soulignant que la surpopulation carcérale était notamment due à une forte présence de prévenus. En effet, en 2016, 50,62 % des 20 605 prisonniers à Madagascar étaient en attente de jugement. Dans l'ensemble, le CCPR Centre, la Fiacat et l'Acat Madagascar se réjouissent des recommandations adressées par les membres du Comité », conclut le communiqué.

Parfait Wilfried Douniama

NIGERIA

Six morts dans un raid de Boko Haram

Au moins six personnes ont été tuées dans un raid mené par le groupe jihadiste Boko Haram, le 2 août contre un village de l'Etat de l'Adamawa, au nord-est du Nigeria.

Un grand nombre de combattants de Boko Haram ont envahi le village de Mildu, près de la ville de Madagali. « Des membres armés de Boko Haram ont tué six personnes et en ont blessé trois autres dans le village, vers 02h00 (01h00 GMT) mercredi », a expliqué Ahmad Sajo, ministre local de la Communication. Et d'ajouter : « Les combattants sont arrivés en grand nombre et les forces de sécurité déployées dans les environs ont répondu à l'attaque par des tirs », tuant l'un d'eux.

Les insurgés ont mis le feu à plusieurs maisons et magasins, forçant les villageois à fuir leurs foyers. La ville de Madagali, proche de la forêt de Sambisa, épice centre des combats depuis 2009, est une cible répétée des insurgés. En décembre dernier, au moins 45 personnes avaient été tuées et plus de 30 blessées lors d'attentats-suicides coordonnés dans un marché très fréquenté de la ville.

Peu après, l'armée nigérienne avait assuré avoir délogé les combattants de leur fief, mais le groupe multiplie les embuscades et les attentats dans les alentours. Un document militaire interne, publié en juin dernier, met en garde contre un nouveau regroupement des combattants dans la zone, et la « reprise du Camp Zéro ».

Bien qu'il ne contrôle plus de grandes villes dans le nord-est du Nigeria, Boko Haram continue de semer la terreur sur une grande partie de ce territoire, qui reste largement inaccessible.

Josiane Mambou Loukoula

ANGOLA

Une loi limitant les pouvoirs du futur président de la République adoptée

Le Parlement angolais a adopté une loi limitant les pouvoirs militaires et sécuritaires du futur président de la République qui sera issu des élections générales du 23 août, pour remplacer Jose Eduardo dos Santos, au pouvoir depuis 1979 et qui a décidé de ne pas se représenter.

Approuvée, cette nouvelle loi reconduit pour huit ans les dirigeants de l'armée, des services de renseignement et de la police, et empêche le futur président de procéder à de nouvelles nominations. Elle encadre aussi les conditions de départ des responsables concernés. Y figurent notamment la condamnation pour un crime ou le dépassement de la limite d'âge. Les Angolais sont appelés à voter le renouvellement de leur Parlement le 23 août prochain. On sait que le nouveau chef de l'Etat sera issu de la majorité présidentielle. Le nom du ministre de la Défense, Joao Lourenço, qui a pris la tête du MPLA est cité, pour succéder à José Eduardo dos Santos, à la tête du pays pendant 37 ans. Pour les Angolais, c'est un moment historique.

Noël Ndong

SANTÉ

108 millions d'aveugles attendus dans le monde en 2050

Si en 2015, il y avait 36 millions de personnes aveugles dans le monde, une étude publiée jeudi dans la revue britannique *The Lancet Global Health* prévoit que ce nombre devra tripler en 2050 du fait de la croissance de la démographie et du vieillissement de la population.

Les experts, auteurs de cette analyse qui a compilé des données portant sur 188 pays, soulignent que cette augmentation pourrait être freinée si de moyens considérables sont investis dans le développement de nouveaux traitements. En ce qui concerne la déficience visuelle modérée à sévère qui touchait quelque 217 millions de personnes en 2015, soit 35% de plus qu'en 1990, l'étude indique qu'elle va affecter 588 millions de personnes en 2050. Plus d'un milliard souffraient par ailleurs de presbytie, un trouble de la vision de près qui apparaît avec l'âge.

Pour les chercheurs, ces statistiques avancées ne concernent pas toutes les personnes souffrant de problèmes de perte de vue. « Ces statistiques comptabilisent uniquement les personnes qui ne bénéficient pas d'une correction adaptée », a précisé Rupert Bourne, professeur à l'université Anglia Ruskin (Royaume uni). Parlant des projections de recul de la cécité ou de la déficience visuelle, il a dit que ces projections « ne prennent pas en compte les éventuels progrès qui pourraient être faits d'ici là en matière de diagnostic, de traitements ou d'accès aux services de santé ».

« La prévalence globale de la cécité a diminué de 0,75% en 1990 à 0,48% en 2015, tandis que le taux de déficience visuelle modérée à sévère s'est réduit de 3,83% à 2,90% », selon les experts. Ils attribuent cette évolution à l'amélioration du niveau de vie, aux programmes de santé publique, au développement de traitements tels que la chirurgie de la cataracte et à un meilleur accès aux services d'ophtalmologie. « Cependant la plupart des déficiences visuelles étant liées à l'âge, à mesure que la population continue à croître et à vieillir, le nombre de personnes concernées a augmenté dans le monde », expliquent les auteurs de l'étude. « Et il devrait continuer à le faire, d'autant que la proportion de personnes touchées pourrait cesser de diminuer voire rebondir à partir de 2020 », précisent-ils. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la cécité comme une acuité visuelle inférieure à 1/20 ou un champ de vision limité à 10° ou moins, tandis qu'une déficience visuelle sévère correspond à une acuité comprise entre 1/20 et 1/10 et modérée, entre 1/10 et 3,3/10.

Nestor N'Gampoula

YALI 2017

Les jeunes africains formés sur le leadership

Depuis six semaines, les jeunes leaders africains de demain se sont réunis à Washington pour la Young African Leaders Initiative (YALI). Mais le sommet présidentiel a perdu son sens avec l'absence de Donald Trump.

Les participants du YALI 2017 ont passé des semaines dans les universités américaines pour une formation sur le leadership, la gestion de projets ou encore la collecte de fonds. La Sénégalaise Florence Diarra a eu l'opportunité d'aller à San Diego en Californie. Cette femme dynamique de 29 ans n'en revient toujours pas de l'état d'esprit et de la confiance des Américains. Entrepreneuse à Dakar, elle milite pour un meilleur accès aux serviettes hygiéniques pour les Sénégalaises.

« Les Américains sont développés d'abord sur le plan psychologique. Nous, les Africains, pouvons être leaders mais nous avons peur parfois de la pression sociale. Les Américains sont aussi ponctuels et je veux aussi appliquer cela quand je vais rentrer au Sénégal car ce retard se répercute dans notre développement économique

et culturel », dit-elle.

Echanger avec les Américains mais aussi entre Africains, c'est la force du programme YALI qui met en avant ceux qui, par leurs initiatives, feront l'Afrique du demain. Guy Kauphy a beaucoup appris et compte bien mettre cette expérience à profit lorsqu'il rentrera en Côte d'Ivoire. Devenu malvoyant en 2009, il aide à l'insertion des handicapés dans le monde de l'entreprise. « Chacun fait face à des challenges différents mais c'est la même logique : aller de l'avant et accomplir des choses au profit des autres », raconte cet entrepreneur.

Le développement de l'Afrique passe par les Africains eux-mêmes. Fleur Alexia Mabingui en est convaincue. Ce médecin centrafricain retourne à Bangui transformée. « Ça a été une ouverture pour moi, un voile a été levé et m'a ouvert des perspectives sur beaucoup

de choses. L'Afrique a tout, pas besoin de partir autre part, on peut rester chez nous pour se développer ». A l'instar de la Sénégalaise, elle ambitionne aussi de permettre un meilleur accès aux serviettes hygiéniques réutilisables pour les jeunes centrafricaines. Les participants au YALI 2017 regrettent de ne pas avoir vu et entendu Barack Obama comme lors des précédentes éditions. Cette année, Donald Trump n'a pas fait le déplacement comme le regrette Bady Hamma originaire de Gao au Mali. « Je ne vais voir ni Obama, ni Trump. Ce n'est plus le sommet présidentiel. C'est regrettable. Nous aurions aimé rencontrer Trump, peu importe ce qu'il est ou ce qu'on lui reproche. En tant que jeune africain, on peut apprendre de lui car c'est un homme d'affaires qui a réussi dans la vie », écrit-il.

Le YALI 2017 a accueilli 1.000 participants venus de tout le continent africain et sera d'ores et déjà renouvelé en 2018.

Josiane Mambou Loukoula



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DURQUAP



Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque Mondiale, le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) pour un montant de cent vingt millions (120.000.000) de dollars US.

Ce projet qui s'inscrit dans la poursuite des activités menées dans le cadre du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), a pour objectifs (i) d'améliorer l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires à Brazzaville et à Pointe-Noire et (ii) de renforcer les capacités du Gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

A cet effet, la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral (CEP) se propose d'utiliser une partie des fonds au titre de ce financement pour régler des services d'un Cabinet pour l'audit comptable et financier du projet.

1. L'Unité de Coordination du Projet invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

2. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures spécifiques définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi de Consultants par les

Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA (Edition Janvier 2011, révisée en juillet 2014

3. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

4. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 août 2017 (et porter expressément la mention :

« Projet DURQuaP : Manifestation d'intérêt pour l'audit comptable et financier du projet »

A l'attention de la Délégation Générale aux Grands Travaux Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAM-BADOU (à côté de l'Hôtel King Maya)
BP 1127 - Brazzaville - République du Congo
Tél : (+ 242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32 ; Fax : (+ 242) 22 81 65 78
Personne responsable : BATOUNGUIDIO
Email : ceprbaddggt@yahoo.com ; batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur Technique,
Oscar OTOKA.-**



Promovacances

FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#



AG Partners

A man in a white t-shirt with blue splatters is looking up and holding a large, clear bubble. The bubble contains the text 'FORFAITS YA POMBA' in red, bold, uppercase letters.

FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES



PCT

**Tous pour Ouenzé !
Ouenzé pour Tous !**

REMERCIEMENTS

Chères mamans, Chers papas ;
Chères Sœurs et Chers frères ;
Cher(e)s jeunes de Ouenzé des quartiers 52, 53 et 55 de la 2^e Circonscription électorale,

Le dimanche 30 juillet 2017, Vous avez répondu à notre appel fraternel en se rendant massivement aux urnes, pour confirmer de manière éclatante notre victoire au 2^e tour des législatives. Scellant davantage un nouveau pacte de solidarité au sein de notre circonscription.



Avec lucidité et humilité, je mesure l'ampleur des responsabilités que vous venez de me confier, au regard de l'immensité de la tâche et des défis à relever.

Ce choix que vous venez d'exprimer clairement, ne signifie nullement la suprématie d'un camp sur l'autre. Il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu.

Notre responsabilité commune durant les cinq (05) prochaines années est de mutualiser nos énergies au profit de notre arrondissement et renforcer notre lien affectif dans le cadre du vivre ensemble.

Notre devise de toujours demeure : Tous pour Ouenzé ! Ouenzé pour Tous !

Ensemble nous avons réussi un pari. Ensemble nous allons surpasser nos différences et surmonter nos difficultés.

En vous renouvelant ma profonde gratitude et rassuré de votre soutien, je vous prie de recevoir, Chers concitoyens habitants des quartiers 52, 53 et 55 mes très cordiales et fraternelles salutations.

Que Dieu nous bénisse !

Dominique ONDZE DOUKAYE.

IN MEMORIAM



Makosso Tchimouendji Jeanne
15 ans déjà



Makosso Gabriel Blaise
14 ans déjà

Ils se sont aimés jusqu'au bout.

Ils sont entrés dans la joie de Dieu le père Tout puissant.

Qu'ils intercèdent pour nous

NÉCROLOGIE

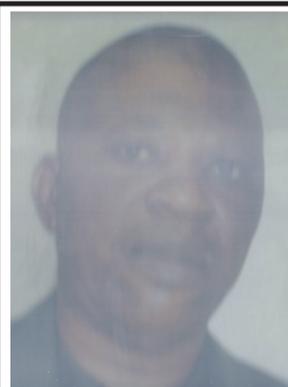


Vianey Malonga, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Olingo, Obboba, Inocomis et Eyila ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père Olingo Henri, survenu le 30 juillet 2017 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°84 de la rue Loango à Poto-Poto (arrêt Mbaka). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Guylin Delus Ngossima, agent des Dépêches de Brazzaville, Dzoumatata Sendrine, la famille Dzoumatata et la famille Mabalie annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de Dzoumatata Aimée Gisèle, se déroulera comme suit :

Vendredi 4 août 2017 :
9h00 : levée de corps à la morgue de Talangaï ;
10h00 recueillement au domicile, n°8 rue Kindamba à Mpila (Dr Blanché) ;
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
17h00 : fin de cérémonie.



Les familles Ansi-Oba, Vintsié, Ondongo, Etou et les enfants Mbongo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu, fils et frère Vianey Mbongo, survenu le 2 août 2017 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis n°57 rue Mpouya à Ouenzé (Av. Reine Ngalifourou).

REMERCIEMENTS

La veuve Locko et les enfants Locko remercient l'Eglise Evangélique du Congo (E.E.C), le Corps Judiciaire, les amis et connaissances pour l'assistance multiforme qui leur a été apportée lors du décès de leurs époux et père M. Locko Isaac, survenu le 15 juillet 2017 à Brazzaville.



Programme des obsèques de Joséphine Moussayandi

Célestin Mantadi, agent Conseimo SI, et famille annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur mère, tante et soeur aura lieu le mardi 8 août 2017 selon le programme qui suit :
9h00 : levée de corps à la morgue municipale de CHUB ;
10h00 : recueillement au domicile, n° 120 rue Diafouka (La Base) ;
12h00 : messe de requiem en l'église Ste-Thérèse de Ngambio ;
14h00 : départ pour le cimetière Loukanga VIP ;
16h30 : Fin de cérémonie



Le capitaine Mambou Pascal Gervais et famille annoncent aux parents, amis et connaissances et aux enfants Bikoyi Marie Brigitte, Likibi Franck, Mambou Edith, Audrey tous à Paris (France), que le programme d'inhumation de leur père Mambou Pascal, commerçant transporteur, se déroulera comme suit : SAMEDI 5 août 2017
9h00 : levée de corps à la morgue au CHUB ;
10h00 : recueillement à son domicile, sis au quartier Kimpouomo à Madibou.
14h00 : inhumation au cimetière familial de Kimpouomo ;
17h00 : fin de cérémonie.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



Magazines

OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

LES MEILLEURES FORMATIONS

Réseau et Système

100% pratique

2 Gérer les serveurs virtuels en entreprise

1 Gestion Internet en entreprise

3 Devenez Expert en maintenance informatique et réseau

4 Système Multiwan - Gérer plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente

5 Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

6 Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC



06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com



BOXE

Hurçus Samba et Kibongui Loukoji fixés sur la date des combats

Le rêve des boxeurs congolais, Hurçus Samba et de Kibongui Loukoji, de disputer pour la première fois les ceintures continentales UBO est en train de prendre forme.

Au début de la semaine, au stade Michel d'Ornano, le promoteur des combats, l'ancien boxeur professionnel de la République démocratique du Congo, Mukandi Manda, a rencontré les autorités

militaires du Congo- Brazzaville du fait que ces pugilistes sont des éléments des Forces armées congolaises. Devant le directeur des sports militaires, le colonel Prince Armand Ngoua, Mukandi Manda a non seulement présenté les ceintures mises en compétition, mais aussi confirmé la date des combats fixés au 30 septembre au gymnase Nicole-Oba à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

Hurçus Samba affrontera dans la catégorie lourd- léger le boxeur ghanéen. Kibongui Loukoji, quant à lui, combattra dans celle des mi-lourds, un Tanzanien dans les combats de dix rounds chacun. Interrogé sur l'état d'esprit, Hurçus Samba a affirmé sa volonté de gagner sa première ceinture continentale devant son public.

« *Maintenant je veux confirmer en gagnant la ceinture ici au pays* », a-t-il lancé avant d'ajouter : « *J'ai visionné des combats de mon adversaire. Je vais me préparer en conséquence pour atteindre mon objectif.* »

Les deux boxeurs congolais préparent leur combat dans le même esprit. Ils bénéficieront, dans les jours à venir, de l'appui technique d'un expert de l'UBO avant une mise au vert à l'étranger prévue le 2 septembre, en vue de mieux affûter leurs armes.

James Golden Eloué

GLOBE D'OR, ATHLÉTISME

Les coureurs seront sur la piste ce dimanche



Cyr Ebina en compagnie des compétiteurs. Crédit photo Adiac

Après le premier et le deuxième meeting, la compétition d'athlétisme Globe d'or, organisée par l'honorable Cyr Ebina avec le soutien de plusieurs sponsors, passe à sa troisième étape. Ce dimanche 6 août au stade Alphonse-Massamba-Débat plusieurs athlètes seront en compétition. Y compris ceux qui viendront de l'étranger, de la RDC notamment comme lors des deux précédents meetings. « *Pour cette troisième étape de la compétition, nous avons inséré la marche sportive qui jusque-là ne faisait pas partie des disciplines sportives prise en compte* », a expliqué Cyr Ebina, en appelant les jeunes et les multiples équipes de la marche sportive de Brazzaville à participer massivement à cette épreuve qui constitue une nouveauté pour la troisième étape de Globe d'or.

Par ailleurs, Cyr Ebina a salué la performance des athlètes congolais aux 8^{es} Jeux de la Francophonie récemment disputés en Côte d'Ivoire. Car, Natacha Ngoye, double médaillée d'or au 100m et 200m s'est servi des deux premiers meetings de Globe d'or pour la mise en jambe. Autant dire que Globe d'or a contribué tant soit peu à cette grande victoire du Congo lors de ces Jeux. Les athlètes n'ont en effet pas eu assez de compétition dans les jambes pour mieux affronter le tournoi francophone à l'issue duquel le pays a fait le paquet en athlétisme et non dans les disciplines sur lesquelles on compte : football... La sprinteuse Natacha Ngoye a encouragé les organisateurs de Globe d'or quant à leur initiative qui a été de beaucoup pour sa victoire éclatante aux Jeux de la Francophonie.

Rominique Nerplat Makaya



Le directeur des sports militaires entouré de Mukandi Manda et Hurçus Samba lors de la présentation des ceintures/DR

COUPE DU CONGO

Cara-AC Léopards de Dolisie en finale

Comme l'an dernier à Madingou, la finale de la Coupe du Congo mettra aux prises le 14 août à Brazzaville, le Club athlétique renaissance aiglon à l'Athlétic club léopards de Dolisie. Un duel des clubs athlétiques

C'est la troisième fois depuis 2009 que les deux équipes se croisent en finale. Les années de 2009 et 2014, ont consacré les Fauves du Niari vainqueurs devant leurs prochains adversaires. Vont-ils conserver leur bien ? La réponse le 14 août. Avant de se retrouver en finale, les deux formations ont eu droits à des manches retours des demi-finales compliquées.

Le Club athlétique renaissance aiglon s'est qualifié grâce à son avantage de deux buts inscrits au terme de la manche aller. Tongo football club qui avait le retard de deux buts à surmonter n'a pas pu faire mieux qu'un nul de 0-0 le jeudi au stade Alphonse-Massamba-Débat lors de la manche retour. Le TFC



Le but de Tchilimbou a fait le différence pour l'AC Léopards (Photo Rogalvy)

avait pourtant bien entamé la rencontre en se créant trois meilleures occasions à la première période contre aucune pour les Aiglons. Matheus Botamba avait la plus nette mais

sa reprise manquait le cadre. En difficulté en première période, Cara s'est ressaisi après la pause, se créant à son tour des occasions franches. Sur la première à la 54^e minute, Ni-

colas Ondama avec sa pointe de vitesse, fait le plus dur mais il ne cadre pas sa frappe. Tongo réagissait dans la foulée. Botamba, bien servi, bute face à une sortie impeccable

de Mongondza. Le gardien de Cara se blesse sur le coup et laisse sa place à Chansel Massa. Le Cara se montre pour la seconde fois dangeureux à la 69^e minute. Bien servi par Ondama, Kabangu manque en pleine course la cible.

En deuxième explication, l'AC Léopards de Dolisie a validé son ticket en faisant jeu égal 1-1 devant Patronage Sainte-Anne. Les Fauves du Niari se qualifient grâce au but inscrit sur le terrain de l'adversaire. Il est l'œuvre d'Harris Tchilimbou. Servi par Kalengo, l'attaquant de l'AC Léopards ouvre le score à la 40^e minute. Serdege Souari lui a répondu à la 47^e minute, soit deux minutes seulement après la reprise. Un sauvetage sur la ligne du défenseur de Patronage sur la reprise de Césair Gandzé à la 73^e minute a maintenu les bleu et blanc en vie. Ils n'ont, dans les minutes qui suivaient, pas trouvé les mêmes énergies pour marquer le but du chaos.

James Golden Eloué

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les professeurs de l'Unikin et UPN menacent d'aller en grève

Ces universitaires exigent du gouvernement, le réajustement de leurs salaires du mois de juillet au taux de change appliqué sur le marché.

Les professeurs de l'Université de Kinshasa (Unikin) et ceux de l'Université pédagogique nationale (UPN) menacent de débrayer à partir du 7 août. Ce mouvement de grève, note le président de l'Association des professeurs de l'Unikin (Apukin), le Pr Antoine Kitombole, sur les ondes de Top Congo FM, vise à obtenir du gouvernement le réajustement de leurs salaires du mois de juillet au taux de change appliqué sur le marché. « Nous, professeurs de l'Université de Kinshasa, entrons en grève dès ce lundi 7 août 2017 », a-t-il fait savoir à l'issue de l'assemblée générale de cette association, précisant que « les membres de l'Apukin exigent le réajustement du salaire au taux budgétaire à



partir de la paie du mois de juillet 2017 ». Parmi les re-

vendications, les professeurs de l'Unikin attendent aussi du

gouvernement l'organisation des élections des autorités aca-

démiques, conformément à la loi régissant leur secteur. « En application de la loi cadre du 11 février 2017 de l'enseignement, nous exigeons l'organisation des élections des autorités académiques, au plus tard le 15 septembre. Faute de quoi, nous allons recourir aux moyens légaux pour faire valoir nos droits », a également menacé le président de l'Apukin. Selon le Pr Kitombole, pour évaluer ce mouvement de grève, les membres de l'association qu'il préside vont encore se retrouver en assemblée, le 14 août. Ceci veut dire qu'ils sont encore ouverts aux négociations. Du côté de l'UPN, les professeurs, qui ont également annoncé une grève illimitée, affirment respecter le délai de préavis de 72 heures. Le président de l'Association des professeurs de cette alma mater, le Pr Raoul Kandum, rassure que « cette grève sera illimitée jusqu'à ce que les professeurs rentrent dans leurs droits ».

Lucien Dianzenza

VIOLENCES AU KASAÏ

Du diamant aux élections, un an de crise

Extraction du diamant au ralenti, ville quasi coupée du monde, risque de pénuries, crise humanitaire, victimes traumatisées, une année de violences au Kasai a exacerbé les crises économiques et politique en République démocratique du Congo.

« Avant, on allait travailler dans n'importe quelle mine pour chercher du diamant. Mais maintenant on a tous peur de mourir », raconte en langue tshiluba à l'AFP Banayi Ilunga, « creuseur » qui plonge depuis onze ans dans les boyaux de la terre pour en arracher les pierres précieuses, grande richesse du Kasai, dans le centre de la RDC. En raison des violences, il a dû abandonner les sites miniers les plus rentables pour d'autres près l'une des grandes villes de la région, Tshikapa (700 km à l'est de Kinshasa), plus sûrs mais à très faible rendement. L'éclat des diamants du Kasai s'est terni depuis le 12 août 2016 et la mort du chef coutumier Jean-Prince Mpandi, alias « Kamwina Nsapu », tué dans un assaut militaire parce qu'il avait défié le président Joseph Kabila. Sa mort a allumé les feux de l'insurrection des rebelles « Kamwina Nsapu », suscitant une sévère répression. Bilan d'après l'Église catholique: plus de 3.000 morts -dont deux experts de l'ONU- et 1,4 million d'habitants fuyant les atrocités parfois jusqu'en Angola, à quelques dizaines de km vers le sud. Traversée par la rivière Kasai



Des éléments des FARDC

qui serpente au milieu des palmiers, Tshikapa et son million d'habitants vivent comme une ville assiégée et coupée du reste du monde en raison de l'insécurité sur la voie fluviale et les routes. Des navires ont été attaqués, raconte en lingala une habitante, Mama Ngombé: « Avec l'arrivée des Kamwina Nsapu, vers la mi-décembre, on a incendié une baleinière (ndlr: embarcation légère) et une vedette du gouvernement provincial. Après un moment, il y eut encore des désordres, des tueries de passagers ». Le mois dernier, l'Association des navigants du Kasai-Tshikapa (Anakat) avait même suspendu la circulation fluviale pour protester contre l'insécurité. Le trafic reprend très timidement.

Vers un recensement électoral

Les routes sont tout aussi dangereuses. L'axe Tshikapa-Kananga est le domaine des Kamwina Nsapu, préviennent les spécialistes de la région. La nationale qui va à Kinshasa ? La chasse gardée des milices Pende, une communauté locale. Mieux vaut ne pas s'y aventurer seul mais toujours en convoi, tout comme sur la route qui descend vers la province angolaise du Lunda norte. Conséquence de cet isolement : la flambée des prix. Sur le marché, les produits de base - maïs, manioc et huile de palme - ont enregistré une hausse de prix de 50, 100 et 150% respectivement. En plus de son million d'habitants, Tshikapa accueille

plus de 70.000 déplacés qui ont fui les affrontements entre forces de sécurité et milices Kamwina Nsapu, voire des rivalités entre communautés (Luba, Tchokwe, Pende...). L'une des déplacées, Agnès Mupetu, porte des traces de brûlures sur le corps. « Je ne sais pas comment je suis sorti de notre maison quand elle a été incendiée. Je me suis réveillée dans la forêt, sans médicament. Je n'avais même pas accès aux médicaments traditionnels. On m'a ramassé avec mes blessures dans la forêt », témoigne cette femme de 37 ans. Ses six enfants ont péri dans l'incendie et son mari a disparu, affirme-t-elle. Nourriture, vêtement, santé: seules 30.000 personnes sont aidées

par le programme des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et des ONG locales. « Nous avons des ressources limitées », reconnaît un responsable local de la FAO, Moïse Muhindo.

Aux familles, la FAO fournit des houes, des arrosoirs et des râteaux, ainsi que des semences, pour tenter de relancer l'activité agricole. Les autorités tentent, elles, de multiplier les signes d'un retour à la normale depuis un déplacement du président Kabila au Kasai mi-juin. Dernière annonce en date: les 31.000 Congolais réfugiés en Angola pourront bientôt traverser la frontière, selon des autorités provinciales des deux pays. Depuis quelques semaines, environ 1.400 seraient rentrés volontairement.

Et les opérations du recensement électoral au Kasai vont pouvoir commencer, assure le président de la Commission électorale (Céni), Corneille Nangaa, sans avancer toutefois de date. « Nous pensons que notre action sera porteuse de paix et d'apaisement », a-t-il déclaré à l'AFP à Tshikapa au terme d'une tournée dans le Kasai. Début juillet, M. Nangaa avait déclaré qu'il ne serait « pas possible » d'organiser comme prévu l'élection présidentielle d'ici la fin de l'année, notamment en raison de l'insécurité au Kasai. Cette élection doit désigner un successeur au président Kabila, dont le deuxième mandat a pris fin en décembre et à qui la Constitution interdit de se représenter.

AFP

SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMNT MATERNEL

Seuls 40% d'enfants de moins de six mois sont allaités au sein

La première semaine du mois d'août est dédiée à l'allaitement maternel. C'est une occasion pour sensibiliser les États à promouvoir la pratique de l'allaitement maternel qui présente d'avantages aussi bien pour l'enfant, la mère que la famille et toute la communauté.

L'OMS et l'Unicef recommandent l'allaitement exclusif des nourrissons jusqu'à l'âge de six mois. Dans un rapport que ces deux organismes de l'ONU viennent de rendre public en collaboration avec le collectif mondial pour l'allaitement maternel, il ressort malheureusement que « seuls 40 % d'enfants de moins de six mois sont allaités exclusivement au sein, c'est-à-dire qu'ils ont pour seule alimentation le lait maternel. Seuls 23 pays ont des taux d'allaitement exclusivement au sein supérieurs à 60 %.

En outre, précise la même source, aucun pays au

monde ne respecte entièrement les recommandations en matière d'allaitement maternel. Alors qu'il est prouvé que l'allaitement au sein présente des avantages sur les plans cognitif et sanitaire pour les nourrissons ainsi que pour leur mère. Il est en particulier essentiel pendant les six premiers mois de la vie car il contribue à la prévention de la diarrhée et de la pneumonie, deux causes majeures de mortalité chez les nourrissons. Les mères qui allaitent ont un risque réduit de cancer des ovaires et du sein, deux grandes causes de mortalité chez les femmes. Pour le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, l'allaitement maternel donne aux nourrissons le meilleur départ possible dans la vie. « *Le lait maternel a l'effet d'un premier vaccin chez le nourrisson ; il le protège des maladies potentiellement mortelles et lui donne tous les éléments nutritifs dont il a besoin pour survivre et*

s'épanouir », indique-t-il.

De son côté, le directeur général de l'Unicef, Anthony Lake, soutient que l'allaitement maternel « *est l'un des investissements les plus efficaces et les plus rentables qu'un pays puisse faire en faveur de la santé de ses plus jeunes habitants et de la santé future de son économie et de sa société. En n'investissant pas en faveur de l'allaitement maternel, nous manquons à notre obligation envers les mères et leurs nourrissons et payons une double pénalité : en vies perdues et en possibilités gâchées.* ». Il va sans dire qu'à l'échelle mondiale, les investissements en faveur de l'allaitement maternel sont beaucoup trop faibles.

Chaque année, les gouvernements des pays à revenu faible ou intermédiaire consacrent environ deux cent cinquante millions de dollars aux programmes d'allaitement maternel et les donateurs ne versent qu'environ quatre-vingt millions de dollars supplémentaires.

Aline Nzuzi

TRAFIC FLUVIAL

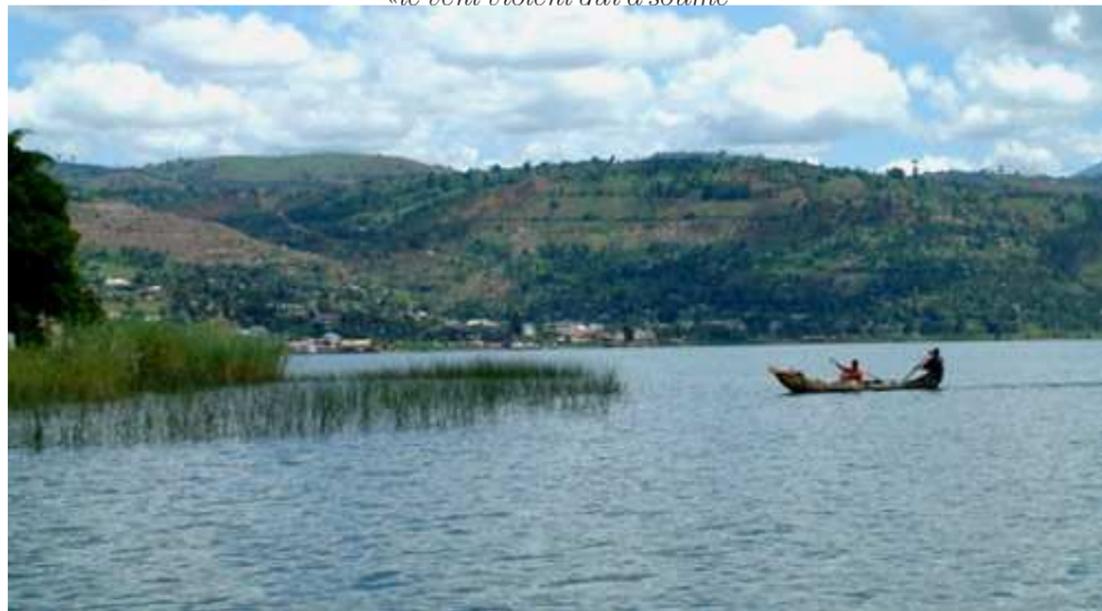
Six disparus dans un naufrage sur le lac Albert

Au moins six pêcheurs sont portés disparus dans le naufrage de leur embarcation sur la partie congolaise du lac Albert, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris jeudi de source locale.

« Onze pêcheurs se trouvaient à bord d'une embarcation qui a chaviré. Nous

eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi. Selon M. Rusoke, « *le vent violent qui a soufflé*

embarcations, de l'absence de gilets de sauvetage à bord et du fait que beaucoup ne savent pas nager. Le 16 juillet, 27 personnes sont mortes et 54 autres portées disparues dans le naufrage d'une



Une vue du lac Albert

avons réussi à sauver cinq parmi eux, mais six ne sont pas encore retrouvés», a déclaré à l'AFP Wilson Rusoke, officier de pêche sur ce lac. « *Nous continuons les recherches pour retrouver leurs corps* », a-t-il ajouté, indiquant que le naufrage a

sur le lac» serait à l'origine de cet accident.

Les naufrages sont fréquents en RDC, tant sur les lacs que sur les fleuves ou rivières, et les accidents se soldent souvent par des bilans très lourds en raison de la surcharge et de la vétusté des

embarcation sur la rivière Kasai, dans le sud-ouest du pays.

En mars 2014 sur le lac Albert, le naufrage d'un bateau ramenant des réfugiés congolais d'Ouganda en RDC y avait fait 210 morts et disparus.

AFP

CONJONCTURE

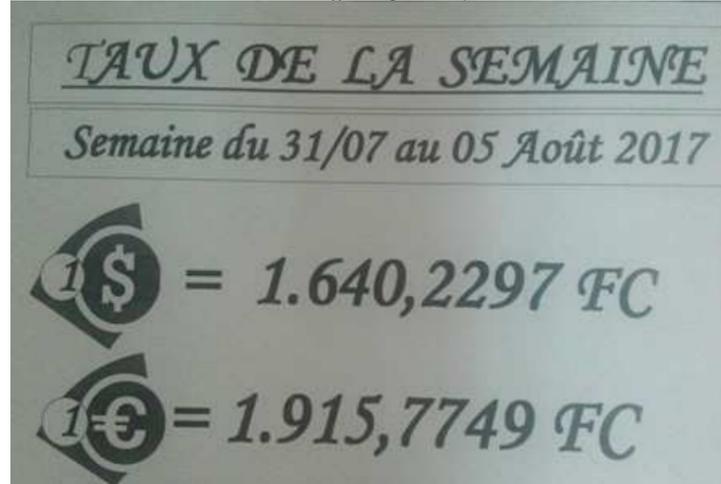
Le yoyo du franc congolais inquiète

En date du 29 juillet 2017, la monnaie nationale atteignait pour la première fois le pic de 1 710 FC pour un dollar américain. Cette semaine, le marché de change a démarré avec un taux plus clément de 1 650 CDF le dollar. Une appréciation que ne s'expliquent pas bon nombre d'analystes qui se réfèrent à la fragile offre de devises, l'amenuisement des réserves nationales, la chute de la production et l'incapacité pour la RDC de conclure un nouveau programme avec les institutions multilatérales partenaires.

Le taux de change référentiel appliqué par les bureaux de change de Kinshasa est arrivé à redescendre jusqu'à 1 550 FC le dollar, avant de recommencer à remonter progressivement. Jusqu'où ? C'est la grande question. Entre-temps, cette légère décrispation n'a aucune incidence sur les prix intérieurs. Ce qui fait dire à plus d'un observateur averti de l'évolution de la vie économique du pays qu'il s'agit d'une situation « temporaire ». Pour autant, le gouvernement vient d'adresser le 3 août une sévère menace aux opérateurs économiques responsables de l'actuelle spéculation. Spéculation ou reflet d'une économie en difficulté depuis le second semestre de 2015, plusieurs opinions avisées s'affrontent mais les tendances observées sur le marché de change

Le pays est loin d'être sorti de l'auberge

Le Fonds monétaire international (FMI) s'est montré particulièrement pessimiste sur la marge de manœuvre de l'exécutif national pour espérer renverser la tendance. Il s'agit d'une situation, explique son expert lors de sa dernière mission en RDC, qui survient à cause de deux raisons principales : la chute des prix des matières premières et l'impasse politique. Cela a abouti à l'effondrement des réserves de la BCC, la percée de l'inflation, l'effritement du pouvoir d'achat et la baisse des investissements. À cela, il faut ajouter la tempête sociale, avec la grogne des fonctionnaires et agents de l'État. Pour le FMI, le budget de l'État s'avère « irréaliste » en cette période, même si le Premier mi-



Taux hebdomadaire de la Banque centrale du Congo

restent inexplicables, du moins économiquement parlant. Récemment, un expert a mis en garde contre le recours systématique à la planche à billet par la Banque centrale du Congo (BCC) pour financer le déficit du gouvernement ainsi que celui de son propre compte d'exploitation. Pour lui, il s'agit d'une stratégie suicidaire, au regard des effets néfastes déjà enregistrés sur l'économie nationale par le passé. L'histoire est-elle en train de se répéter ? Rien n'est bien sûr.

Pour certains analystes, l'actuelle appréciation est la conséquence de la simple loi de l'offre et de la demande sur le marché de change. Selon eux, elles sont provoquées, notamment, par les échéances fiscales qui contraignent les opérateurs économiques, qui exportent et réalisent leurs chiffres d'affaires en devises étrangères, à chercher des Francs congolais pour s'acquitter de leurs obligations fiscales. L'on estime que des millions de dollars ont été ainsi déversés sur le marché de change qui souffrait jusque-là d'une surliquidité du Franc congolais. Ce jeudi, le gouvernement les a ouvertement accusés d'être responsables de la spéculation observée actuellement (voir intégralité du communiqué officiel).

nistre, Bruno Tshibala, a tablé sur une reprise significative des cours des matières premières pour justifier les chiffres. Pour fin 2017, le FMI projette plutôt un taux de change en surchauffe, atteignant les 1 900 à 2 000 FC pour un dollar américain. L'on est loin des 1 600 FC du gouvernement dans le cadre de son budget 2017. Quant à l'inflation en pleine remontée, le gouvernement projette 19 % alors que l'institution de Bretton Woods parle de 45 % pour la fin de l'année. Sans capitaux extérieurs frais, aucune chance pour le pays d'arriver à répondre efficacement aux différents défis qui se dessinent. La RDC est placée dans l'obligation de rechercher les solutions « réalistes » en interne. La crise de la rareté de la devise américaine dans une économie aussi fragile appelle à des politiques de diversification de l'économie nationale, d'industrialisation pour doper la production, de réduction des importations et de l'augmentation de l'exportation des produits à valeur ajoutée. L'objectif de Bruno Tshibala est de passer au taux de 1 000 FC pour un dollar américain. Avec l'écart qui se creuse de plus en plus, une telle perspective risque de n'être qu'un vœu pieux.

Laurent Essolomwa

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le MCDDI grand perdant et le RDPS régresse

Les résultats du 2^e tour des législatives ont été publiés le 2 août à Brazzaville par le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphiryn Mboulou. Associés à ceux du 1^{er} tour, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) reste le grand perdant avec zéro député et le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) a, quant à lui, régressé de deux sièges à l'Assemblée nationale par rapport à la législature précédente.

Les élections législatives de 2017 ont laissé un goût amer au sein de certaines formations politiques du pays, notamment le MCDDI. Le parti a perdu ses sept députés obtenus lors des dernières élec-

tions législatives de 2012. Un vrai naufrage politique qui laisse les cadres et militants de ce parti dans un climat de désolation. En effet, aucun candidat investi par le MCDDI dans l'ensemble du territoire national n'a pu résister à la vague des candidats des autres formations politiques concurrentes. Après l'annonce de ces résultats, le débat est ravivé au sein de ce parti politique, car ses militants n'en reviennent plus. Rappelons qu'en 2007, le MCDDI avait obtenu onze députés, sept députés en 2012 et malheureusement aucun député en 2017.

Le RDPS n'a pas pu dépasser la barre de cinq députés. Les cadres du RDPS avaient

une seule ambition en tête pendant cette grande bataille électorale, celle d'avoir plus de députés par rapport aux dernières élections législatives. Le RDPS voulait dépasser la barre de cinq députés obtenus lors des dernières élections législatives de 2012 sur l'ensemble du territoire national. Une chose que les cadres et militants de ce parti voulaient corriger au plus pressé. Malheureusement, pendant cette bataille électorale, il n'a pas pu faire mieux que trois députés, il vient de perdre deux sièges à l'Assemblée nationale. Rappelons que le MCDDI et le RDPS font partie de la majorité présidentielle.

Hugues Prosper Mabonzo

HANDBALL

Les clubs ponténégrins déçoivent à l'ouverture du championnat national

La défaite de l'AS Cheminots et Banko-Sport, à l'ouverture du championnat national le 2 août à Brazzaville respectivement face à la DGSP, 22-48, et Abo sport, 13-43, a suscité la réaction des supporters de la ville océane qui s'interrogent sur l'avenir du handball féminin dans ce département.

Les équipes féminines de Pointe-Noire ont été moins convaincantes à l'ouverture du championnat national à Brazzaville. Les résultats des matches de l'AS Cheminots face à la DGSP, 22-48, et de Banko-Sport devant Abo, 13-43, ont suscité la réaction des amoureux du handball relative à l'avenir de cette discipline dans la capitale économique. En attendant l'entrée en compétition de Patronage, champion départemental, le 4 août face à Abo sport, la prestation de l'AS Cheminots et Banko-Sport a été une désillusion pour le handball féminin de la Ligue de Pointe-Noire. Réagissant pour cette piètre performance, certains Ponténégrins pensent que ces équipes pourront améliorer les ré-

sultats lors de la deuxième journée. « Je pense que les filles ont été stressées de jouer pour la première fois dans un gymnase. Nous sommes certains que lors de la deuxième journée, ces équipes vont soigner leur performance », a indiqué une ancienne joueuse.

D'autres à l'instar d'Aurelien Lazare ont souligné que cette baisse de niveau est due au manque de formation des encadreurs techniques et des arbitres. « Les transferts abusifs des meilleures joueuses au profil des équipes de Brazzaville sont aussi l'une des causes de la baisse de niveau des filles », ont-ils dit. Soulignons également que le faible niveau des équipes féminines de Pointe-Noire avait déjà attiré l'attention des anciennes gloires de la discipline lors du championnat départemental de Pointe-Noire. Par exemple, Solange Koulinka Ipolo avait lancé un appel aux dirigeants des clubs de s'asseoir afin de trouver ensemble les solutions à cette question qui date de quelques années.

Charlem Léa Legnoki

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MOTS FLÉCHÉS N°142

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HISTOIRES DRÔLES PLAQUE SÈCHÉ SUR LA PEAU	PAS FAMILIERS ACCUEILLI CHEZ SOI	COMPARABLE AMER EN MER	ADORATEUR FIT TAIRE LES CRAINTES CIRCULENT EN SUÈDE	PLATS TYPIQUEMENT ESPAGNOLS MOINEAU	AFFIRMATION MILLE-PATTES	VENTILA
EXCESSIVEMENT POLIE PONCER				PRENDRE LA ROUTE ELLE VIT AU PAYS-BAS		
ARGENT POPULAIRE DANS UNE SUPPOSITION	PASSÉ À LA MEULE PRISONS	GROSSIRA GREFFÉE		BIENHEUREUSES	CONTINENT TRÈS PEUPLÉ	UN CERTAIN EMBALLEMENT
RELATIF À UNE MER FILS DE JACOB			NE RESTE PAS INACTIF			
IL NE FAIT PAS DE BIEN CRUE ET SALÉE NOURRIT DE SON SEIN		PRÉPARA LA PESÉE CARACTÈRE HOMÉRIQUE	PIÈCE À VIVRE VERS SOLITAIRES	IL TROUVE PRENEUR AU CINÉMA EXISTENCES		
	SPASMO- PHILIE TREMPER SON PAIN				ENDUIRE AUCIMENT	
FRUSTRA ELLE INSPIRA ARAGON		PILIER DE COIN IL VAUT 3,14...		LE SYMBOLE DU CUIVRE BOISSON ANGLAISE		
	AVEC LES PIEDS SUR LA BOUSSOLE					
MUSIQUE EN BOÎTE	MIS EN FORME DIRECTION POUR LES VACANCES			CELA EXPRIME LE DOUTE BOUTEILLE PLASTIQUE		
		DEUX EN CHIFFRES ROMAINS APRÈS LE PARAPHE	PAPI			
ABATTU RÉTABLIT LA BARRE		IL EST DERRIÈRE NOUS		AU COL-RANT DES DERNIÈRES TENDANCES		
			C'EST DOMMAGE			

SUDOKU N°142

>FACILE

		3	4				1	
		5	2					8
8		1	6	3		4	5	2
	3		5			8		
4	6			8			7	3
		7			3		2	
2	7	8		4	1	6		5
3					6	2		
	1				5	3		

>MOYEN

8	6					7	1	3
1					3	5		
		5			1	8		
		4	9				3	1
			4	1	7			
2	8				6	9		
		7	2			3		
		6	8					5
5	2	8					6	7

>DIFFICILE

	9			8	4	1		7
		1		7			5	
				2	6	8		
				1	9	2	8	4
9	3	2	4	6				
		5	6	9				
	7			3		6		
2	9	8	4				1	

MOTS CROISÉS N°142

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. De conception difficile. - 2. Vous ne le connaissez pas encore. Cycle court. - 3. Propos émis. Questions de test. - 4. Affluent du Rhône. Il est au bord de la ruine. - 5. Précise le lieu. Affiche son savoir. - 6. Supprimer les creux et les bosses. Au bout du rouleau. - 7. Bienheureux. Bloquer les salaires. - 8. Lettre grecque. Voua un culte. - 9. Sigle pour l'Europe. Toute menue. Été heureux. - 10. Il a su convertir un Franc. Espèces de citrons.

>VERTICALEMENT A. Une balance pour les poulets. - B. Rester indéfiniment au même endroit. Ustensile de golfeur. - C. Pas corrompue. Sensibilité de paparazzi. - D. Objectif ultime pour un bon grimpeur. Mot de dédain. - E. Négation. Indien au Canada. Six romain. - F. Singe capucin. Monnaie d'échange. - G. Table de culte. Un de Troie. - H. Reste dans le champ, après les moissons. - I. Animal de la cordillère des Andes. Son effet réchauffe la planète. - J. Mettrais les céréales en réserve.

MOTS À MOTS N°142

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① R A I E + M I T E = M | | | | | | | |
- ② A E D E + M U E R = | | | | R | | |
- ③ V I T E + B E E R = | | | | | | T |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°141

I	F	D	T	A	T						
E	N	L	A	C	E	M	E	N	T	A	C
A	C	C	U	M	U	L	A	T	I	O	N
T	R	I	O	L	E	T	T	A	N	I	N
T	A	N	O	N	B	O	R	D	S		
C	I	A	T	E	T	A	D	I	T	E	
C	R	E	T	A	L	L	E	G	E	R	
A	U	T	O	E	C	O	L	E	E	N	
L	E	S	I	N	O	P	I	N	E		
V	E	I	R	E	T	N	E	N	E		
E	T	N	A	A	T	T	I	S	E		
E	S	S	E	E	M	E	U	T	E	L	
A	S	E	S	M	A	I	S	I			
T	O	R	M	E	R	E	E	O	L	E	
N	D	M	I	N	G	E	R	E	E		
R	U	M	B	A	S	T	A	S	S	E	S

MOTS CROISÉS N°141

O	R	D	O	N	N	A	N	C	E
R	E	C	U	O	I	L			
I	N	D	E	C	E	N	T	F	
G	E	O	L	E	A	I	R	E	
I	G	N	O	R	E	F	A		
N	A	T	T	E	C	I	T	E	
E	T	S	B	I	R	E	B		
L	E	S	R	A	R	T	E		
L	E	T	A	I	N	O	N		
E	X	C	E	L	L	E	N	C	E

SUDOKU N°141

2	1	4	5	6	9	7	8	3
6	3	9	7	4	8	5	1	2
7	5	8	3	1	2	6	9	4
4	9	2	6	7	3	8	5	1
1	8	3	9	5	4	2	7	6
5	7	6	2	8	1	3	4	9
3	4	5	8	9	6	1	2	7
8	6	1	4	2	7	9	3	5
9	2	7	1	3	5	4	6	8
3	8	5	9	1	6	4	7	2
1	7	2	3	4	5	6	9	8
9	4	6	7	2	8	3	1	5
7	1	4	8	6	9	2	5	3
6	5	8	2	3	7	9	4	1
2	9	3	4	5	1	8	6	7
4	6	1	5	8	3	7	2	9
8	2	9	1	7	4	5	3	6
5	3	7	6	9	2	1	8	4
4	7	8	1	6	9	5	3	2
3	6	2	8	5	7	1	4	9
5	1	9	4	2	3	7	6	8
1	9	3	2	4	5	6	8	7
2	5	4	7	8	6	9	1	3
7	8	6	3	9	1	4	2	5
9	3	1	6	7	8	2	5	4
6	4	7	5	3	2	8	9	1
8	2	5	9	1	4	3	7	6

MOTS À MOTS N°141

1/ ROSERAIE 2/ DÉNEIGER 3/ SESTERCE.

NIARI

Les travaux du gîte touristique du village Sossi réalisés à plus de 90%

Le chantier du gîte touristique du village Sossi est déjà réalisé à plus de 90%, selon le coordonnateur de la société Shibac Sarl en charge des travaux dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, Jean Claude Koumba.

Il s'est exprimé le 31 juillet dernier à l'occasion d'une visite de la ministre du Tourisme et des Loisirs Arlette Soudan-Nonault dans cette localité située à quelques encablures de Dolisie. Ce gîte devant également servir de Bureau d'information touristique (BIT) de Sossi, sera inauguré au terme des travaux par le Premier ministre Clément Mouamba.

« La maison est construite en briques naturelles et nous avons utilisé la main d'œuvre locale, en tenant compte du cahier de charges. Cependant, là où il manquait de techniciens, nous avons fait recours aux jeunes de Dolisie », a indiqué Jean Claude Koumba.

Le projet du gîte de Sossi fait partie d'un vaste programme qui s'étendra sur une période de six mois dans deux ou trois autres départements du pays. Environ vingt-quatre gîtes et BIT, en moyenne deux par département, seront érigés sur l'ensemble du

pays. Il s'agit d'un programme ambitieux, porteur de germes de développement touristique. Ce projet permettra à l'Etat, aux collectivités locales, à la société civile et aux populations locales de prendre conscience de l'impact du tourisme dans le développement national. Il va aussi permettre aux Congolais de mieux connaître leur pays et ses concitoyens.

« Nous avons souhaité dans le cahier de charges que la main-d'œuvre soit du lieu d'implantation du gîte rural. La société a respecté toutes ces orientations. Aujourd'hui, nous apportons aux populations la diversification de l'économie qui passe par le tourisme », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Elle a ajouté : « Il y a eu un partenariat public-privé qui s'est étendu aux populations. Il n'y a pas eu de vol, ni arrêt des travaux. Chacun y a mis du sien pour l'aboutissement de ce projet. Nous allons revenir parce qu'il y a encore quelques petites choses à finaliser avant de réceptionner. Nous reviendrons ensuite avec le Premier ministre pour la grande inauguration qui mettra en lumière ce bijou et ouvrira la voie à la destination Niari ».

Le chef du village Sossi, Jean

Sébastien Foutou a remercié le président de la République à travers la ministre du Tourisme et des Loisirs pour l'érection de cet ouvrage. Il a demandé aux habitants de cette localité d'être vigilants et d'œuvrer pour l'aboutissement de ce projet touristique. De son côté, satisfait du projet, le préfet du département du Niari, André Ovu a signifié que « pendant de nombreuses années le Congo a vécu essentiellement du pétrole. Or, aujourd'hui nous sommes conscients que le pétrole seul ne suffit pas, il faut diversifier l'économie. Ce qui vient de se réaliser ici, c'est un plus. A travers ce projet, nous sommes en train d'unifier le territoire du district de Louvakou. Il y a trois villages qui sont directement concernés par ce projet : Sossi, Nzoungou-Kibangou et Konda ».

Notons que le gîte de Sossi, d'une superficie de 240 m², va permettre d'améliorer les conditions d'accueil des touristes du site de Matadi ma Diata. Ce site très fréquenté a le mérite de mettre à la disposition des visiteurs des espaces de repos, de rafraîchissement et de restauration. A ce jour, ce projet a déjà englouti près de 80 millions de francs CFA.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Lulu Choco en Show case le 5 août à Brazzaville

Artiste musicienne évoluant en solo, Lulu Choco va se produire, dans la soirée du samedi 5 août prochain à l'espace Otina club de Matari à Brazzaville. C'est un concert vacances dénommé «Pesa Posa».

La star congolaise de l'afro beat, Hip hop et Trap, a invité les amoureux de la bonne musique en général et de la Rnb en particulier à venir passer des moments d'allégresse ce week-end. Au cours de ce concert qui marque son grand retour sur scène, Lulu Choco réserve des morceaux musicaux sans pareil. C'est un concert

«Pesa Posa». Cette bête de scène va jouer, pour son public et tous les mélomanes présents, des titres comme : Feeling, Tu m'as laissé tomber, Tsélélé, Ninguisa et Désolé.

« Je dédie ce concert à ma mère biologique qui célèbre son anniversaire dans la même période que mon concert. C'est agréable. C'est son concert. C'est aussi un concert qui marque mon retour sur scène après une période de pause en tenant compte de ce que je faisais entre temps », a déclaré l'artiste.

Lulu Choco qui a réalisé plusieurs featurings avec les artistes de la place, a invité huit groupes Hip hop et Afro beat, ainsi que quelques individualités à l'instar de DJ Zeuz Denon ; DJ RFI ; Black D'Afrique ; L'AS Music ; GM Beat ; Feno Black n°1 ; Feno Black ; Mvila 23 mai ; Kiff Nos Swag ; Authentique Music.

Notons que la star congolaise de l'Afro beat et Hip hop est dans la carrière musicale depuis pratiquement six (6) ans. Elle évolue en carrière solo et possède à son actif plusieurs singles. Son souhait est d'avoir un producteur professionnel.

B.Ok.



BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : les Assemblées nationales de 1959 et 1961

En 1959 et 1960, le Congo vit sa première législature. C'est l'occasion de revenir sur les récents scrutins. Le 30 juillet dernier, a eu lieu le second tour des élections législatives. Le Congo disposera, dans quelques jours, de la première Assemblée nationale de la Nouvelle République. Certains « poids lourds » qui ne pèsent que leur propre poids ont été déféstrés. Je m'en doutais. Cette absence est l'expression viscérale du refus du peuple de continuer à subir les professionnels de la politique, même si certains dinosaures ont réussi, une fois de plus, à passer à travers les mailles encore larges de la démocratie congolaise qui a du mal à passer de chrysalide à papillon. Le Congo est encore écrasé par le poids de son histoire électorale. Le peuple congolais s'est dépris de la politique. Le terrible chiffre de l'abstention en fait foi.

Au carrefour des déboires électoraux, le jeu démocratique continue d'être encore troublé par les cliquetis sonnants et trébuchants. Le clientélisme est roi. Un vice rédhibitoire de la démocratie congolaise. L'élection n'est pas encore l'expression d'une adhésion à un projet ou à une vision. Cette dérive ouvre les blessures narcissiques qui nourrissent les tensions souterraines qui entretiennent un climat malsain de violence

subreptice. Au fond, consolons nous de toutes ces contrariétés en psalmodiant que « la seule victoire, c'est la paix ». La paix, en effet, a permis, nolens volens, la tenue des récentes élections. Tant bien que mal, les choses évoluent. Retenons dans ce contexte que les données politiques nationales sont désormais claires : une opposition rabougrie et une majorité présidentielle, coalition où se retrouvent la carpe et le lapin ; en surface, tout va bien, mais les tensions sont souterraines. Le référendum en 2015 et l'élection présidentielle, l'année dernière, sont là pour nous le rappeler. L'enjeu politique est désormais de clarifier ce salmigondis.

La première législature de la République du Congo démarre en 1959. Elle est précédée, le 13 mars 1959, par la signature, à la présidence du conseil, par le Haut-commissaire Georgy, représentant de la Communauté et Fulbert Youlou, Premier ministre de la République du Congo, des protocoles de transfert de pouvoirs portant sur les circonscriptions administratives, l'inspection du travail, le contrôle financier, l'aéronautique civile, la météorologie, la Police et la sûreté intérieure de l'Etat ainsi que deux protocoles réglant les conditions d'utilisation des personnels relevant de la Fonction publique métropolitaine d'une part et celles des personnels relevant de la Fonction publique locale d'autre part

et le fonctionnement de la Justice. Le Congo s'emparait ainsi de certains attributs indispensables au fonctionnement de l'État.

À l'issue du scrutin du 14 juin 1959, la première législature démarre le 27 juin suivant. Alphonse Massamba-Débat est élu président de l'Assemblée nationale, composée, en outre, de : Jean-Charles Mouanda, vice-président ; Jean Kanza vice-président ; Marcel Mouanda, Raymond Abouri, René Mpara, secrétaires ; Laurent Malanda, Gaston Milongo questeurs. À l'occasion de cette session, l'Assemblée nationale se prononce sur l'investiture du chef de gouvernement. Les députés, de leurs bancs, votent nominativement et oralement Fulbert Youlou. Les trois députés absents ou excusés sont Opangault, Bazinga et Tamphila, appartenant au MSA (Mouvement socialiste africain).

Un peu plus de deux ans, au cours de la même législature, en mai 1961, Alphonse Massamba-Débat, quitte la présidence de l'Assemblée nationale pour entrer dans le gouvernement du président Fulbert Youlou où il est ministre du Plan et de l'Équipement. Marcel Ibalico prend la tête de l'Assemblée nationale, composée de : Abouri Raymond, Bankaites J. René, Bazinga Apollinaire, Biyoudi Jean, Boungou Lazare, Fourvelle Al-

bert, Gandzion Prosper, Goma Etienne, Gouama Abraham, Goura Pierre, Ibalico Marcel, Ibouanga Isaac, Kibangou Michel, Kimbouala François, Kinanga Rigobert, Kinkosso Jean-Baptiste, Kouka Alphonse, Koumbou Gérard, Leko Marie Joseph, Lheyet-Gaboka Maurice, Lifou Frédéric, Locko Prosper, Mpara René, Mafouana Jean Pierre, Makita Paul, Malanda Laurent, Mambéké-Boucher Bernard, Mampassi Célestin, Mapingou Basile, Massamba-Débat Alphonse, Mavioka Hilaire, Menga Mathurin, Milongo Gaston, Mouanda Marcel, Mouandza Jean Ch., Mougany Edouard, Mougala Rubens, Ndéko Raphaël, Nguenoni Louis, Nkanza Jean, Obongui Gabriel, Okomba faustin, Okouéré Omer, Oniangué Martin, Opangault Jacques, Portella André, Safou Hubert, Samba Germain, Sathoud Victor, Senso Joseph, Sita Jean Baptiste, Tamphila Etienne, Taty Raphaël, Tchitchelle Stéphane, Teckessé Pierre, Vouka Samuel, Yambot Georges, Youlou Fulbert. Si Massamba-Débat est connu du grand public, son successeur, Marcel Ibalico, l'est moins. Intellectuel, il est, avec Tchibamba, rédacteur en chef, la clé de voûte, en qualité de secrétaire de rédaction, de la revue Liaison, organe des cercles culturels d'AEF. La civilisation Téké est son thème de prédilection. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

MFUMU